

## **Déclaration commune SNUipp-FSU/SE-UNSA - CDEN**

Alors que nous sortons d'une année où le mal être des directrices et directeurs a été mis sur le devant de la scène et où ces personnels ont dû faire face seul-es avec leurs équipes à la crise sanitaire, l'administration a vite oublié les congratulations.

Une directrice chevronnée, ayant accédée à la classe exceptionnelle suite à son mérite reconnu par son administration, à un an de la retraite, a été convoquée, sa carrière et son professionnalisme remis en question.

Quelles "fautes professionnelles" a-t-elle commises?

A la fin d'une année scolaire éprouvante, l'équipe pédagogique a eu écho d'un départ d'une des ATSEM de l'école. Voulant en savoir plus et argumentant sur l'intérêt d'avoir le meilleur encadrement possible, cette directrice, appuyée par ses collègues, a écrit à sa mairie, gestionnaire de ce personnel, comme le ferait n'importe quelle directrice. Il lui est donc fait le reproche de ne pas avoir mis en copie son IEN, seule à exiger ce double envoi pour des sujets « sensibles ».

Ensuite, à cette rentrée, une journaliste l'a interrogée sur les changements sur son école. Elle a donc fait mention de cette perte factuelle d'un demi-poste, se traduisant dans ce média par le « regret » de la perte de ce moyen humain.

Sur le fond, ces reproches sont infondés.

Sur la forme également. Elle a été convoquée dès la deuxième semaine de la rentrée pour répondre de ces faits.

L'entretien a été d'une violence inacceptable avec des menaces explicites de sanction.

La collègue est sortie très affectée de cet entretien, avec un profond sentiment d'injustice et d'incompréhension et se retrouve aujourd'hui en arrêt de travail.

Qu'elle est belle "L'école de la confiance" !

Le SE-UNSA, le SNUipp-FSU, et l'ensemble de la profession ne peuvent accepter une telle pression exercée sur les personnels. Nous dénonçons cette gestion inhumaine et inappropriée. C'est inadmissible !